

A C T U I N T E R N E T
Siège interne
Le retrait de Tsahal de Ramallah, jeudi, n'est pas suffisant. L'administration Bush demande le retrait complet des troupes israéliennes de toutes les villes et les camps palestiniens réoccupés dans les manœuvres des dernières semaines. http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A29655-2002Mar14.html

✓ **BIOTERRORISME**
Le spectre de l'antrax n'a pas disparu outre-Atlantique. Le gouvernement américain a publié ses priorités en matière de recherche contre les principaux agents pouvant être utilisés lors d'une attaque bioterroriste, parmi lesquels le **virus** de la variole, le bacille du charbon et la peste. Avec une augmentation du budget ad hoc de 1,2 milliard de dollars.

✓ **COPIE NON CONFORME**
Les majors de l'industrie du disque américaine ne semblent pas avoir gagné d'avance leur pari d'imposer un nouveau type de **disques compact antipiratage**. Rick Boucher, un député démocrate, a pris à partie leur autorité faïtière en affirmant qu'empêcher les consommateurs de copier des CD qu'ils ont achetés enfreint la loi sur le copyright.

✓ **JURASSIC PARC IV?**
Steven Spielberg va devoir revoir sa copie. Selon une étude publiée dans Nature, le **tyrannosaure** est moins bon prédateur qu'on ne le supposait. En utilisant un logiciel capable de reproduire la vitesse de l'animal par rapport à sa masse musculaire, le dinosaure était en effet plutôt lent et donc bien incapable de piquer un sprint.

✓ **MÉTAL CLONÉ**
La science des matériaux franchit une nouvelle étape. Un laboratoire commun au CNRS français et à l'Université de Californie a réussi à créer un nouveau **matériau non métallique**, mais qui en possède cependant les propriétés essentielles, grâce à un savant mélange d'atomes de bore, de phosphore, de carbone et d'hydrogène.

✓ **CHAUSSE-TRAPPE**
Un nouveau **virus** circule sur internet via le courrier. A première vue, le mail provient d'une division de Microsoft recommandant d'exécuter l'application en question, censée être une mise à jour de sécurité d'Internet Explorer et d'Outlook Express. En fait, le fichier joint (q216309.exe) est un cheval de Troie, nommé Gibe.

BREVETS

PROPRIÉTÉ

► Pour permettre à une enseigne de prendre son envol sans risques

Des précautions pour choisir sa marque

Une collaboration entre les créateurs et les spécialistes du secteur est indispensable.

Christophe Saam*

Qui ouvre son journal ou allume sa télévision est presque toujours confronté au monde des marques, surtout par la publicité, plus rarement dans les éditoriaux. Si les marques vivent grâce aux médias, il convient toutefois de leur éviter une mauvaise presse.

La marque peut constituer un atout de première importance pour la société qui la détient, même si sa valeur est difficile à chiffrer. Dans le cas de la marque «Swiss», des investissements financiers et des efforts publicitaires considérables devront encore être consentis pour établir la marque sur le marché et l'associer à des valeurs positives dans l'esprit des consommateurs. Il est donc pour le moins surprenant de ne pas avoir davantage tenu compte de la législation en matière de propriété intellectuelle lors du choix de cette marque.

L'aspect juridique

La marque est définie au sens de la loi comme étant capable de différencier les produits et services d'une société de ceux de concurrents, sans être descriptive ou trompeuse notamment. Dans son communiqué du 31

janvier 2002 (disponible sous www.IFPI.ch/F/news), l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle indique que «le terme Swiss décrit l'origine d'un grand nombre de produits fabriqués et distribués en suisse, ainsi que la provenance des services offerts et constitue donc une indication indispensable au commerce» devant ainsi rester à la libre utilisation de chaque entreprise, sous réserve des dispositions régissant par exemple l'utilisation de l'appellation «swiss made». Il est donc peu probable que la nouvelle compagnie puisse enregistrer sa marque sous forme verbale et, sous réserve, de la concurrence déloyale empêcher d'autres compagnies d'employer le terme Swiss dans ses publicités ou sur ses avions.

L'Institut examine les marques quant aux motifs absolus d'exclusion précités, mais ne vérifie pas si le signe déposé porte atteinte à d'autres droits en faveur de tiers. Il est recommandé d'effectuer une recherche de disponibilité, qui aurait révélé dans ce cas l'existence d'un enregistrement pour Swissair dans les classes de produits/services concernées (voir par exemple sous www.swissreg.ch). Toutefois, la marque peut également entrer en conflit avec d'autres droits

qui ne peuvent être révélés par une recherche portant uniquement sur les marques antérieures telle que proposée par des organismes officiels. Ainsi, les indications géographiques protégées, les emblèmes des organisations internationales et intergouvernementales, les œuvres protégées par le droit d'auteur, les droits découlant de la Loi sur la concurrence déloyale, les noms commerciaux et autres dénominations utilisées par des personnes physiques ou des entreprises, y compris les raisons sociales de compagnies étrangères (qui peuvent être protégées en Suisse conformément à l'article 8 de la CUP), les noms de domaines, etc., peuvent aussi constituer des droits antérieurs que seuls des spécialistes en matière de marques peuvent parfois détecter.

Du point de vue du marketing

Les critères présidant au choix de la marque du point de vue marketing sont différents. La marque se doit d'être percutante, attrayante et de véhiculer des associations favorables. Elle doit être facile à mémoriser avec un effort publicitaire raisonnable, être durable et indémodable car destinée à durer indéfini-

ment, être esthétique et bien lancée, car la marque sera perçue comme un tout, un ensemble, un symbole. Il faut tenir compte de la signification (dénotation) de la marque choisie, dans toutes les langues qui pourraient être concernées, afin d'éviter le risque que la désignation choisie possède une signification indésirable dans une autre langue. Par ailleurs, il faut également éviter les connotations éventuellement négatives que pourrait avoir le signe choisi dans l'un ou l'autre des pays choisis, qui sont plus difficiles à saisir ou à percevoir. Cela rend bien évidemment très difficile le choix d'une marque à vocation internationale. Face à ces contraintes, certains créateurs, portés par les ailes de leur imagination, font ainsi parfois abstraction des dispositions légales en matière de marques.

Ainsi, la collaboration qui s'impose entre créateurs marketing et juristes spécialisés en propriété intellectuelle n'intervient souvent que trop tard, lorsque des conflits sont déjà inévitables et font même la une des journaux •

* *European Patent Attorney. P&TS SA. www.patentattorneys.ch. Cette rubrique est mensuelle.*

LECTURE

► «Sur les traces du vivant»*, état des lieux de l'exobiologie

Pari: la Terre n'a pas le monopole de la vie

L'attention se porte sur Mars, sur Europe – lune de Jupiter – et sur les planètes extrasolaires.

Nicolas Bertie

L'hypothèse d'une vie extraterrestre ne date pas d'hier: le philosophe romain Epicure (341-270 av. J.-C.) défendait déjà l'existence d'une «infinité de mondes semblables et différents du nôtre». Mais depuis quelques décennies, la réflexion s'est institutionnalisée pour devenir une science à part entière: l'exobiologie ou bioastronomie.

Sur les traces du vivant est la somme de ces recherches, dopées par les percées de la biologie moléculaire, l'exploration de Mars et la découverte, en 1995, de la première planète extrasolaire. Rien à voir donc avec les illuminations d'ufologues obnubilés par la zone 51: même s'il se veut vulgarisateur, l'ouvrage reste complexe. Défendant l'interdisciplinarité «par nature» de son champ de recherche, il imbrique l'astrophysique, la biologie, la robotique avec la théologie et l'histoire des sciences. Et intègre des contributions de chercheurs du CNRS, de la NASA, du CEA

(Commissariat français à l'énergie atomique), ainsi que d'universitaires suisses. Parmi eux, Daniel Mange, directeur du Laboratoire de systèmes logiques de l'EPFL, et Pierre Gisel, professeur de théologie à l'Université de Lausanne.

«I want to believe»

L'ouvrage pose «l'universalité probable de la vie». «Il n'y a pas de frein logique à la présence de la vie ailleurs dans l'Univers», avance l'un des contributeurs helvétiques, Claude-Alain Roten, de l'Institut de génétique et de biologie microbienne de l'Université de Lausanne. «Pour moi, il n'y a rien de magique sur Terre, c'est un phénomène finalement banal.»

La vie pourrait ne pas être (ou avoir été) unique dans le système solaire. Le champ d'investigation va de Mars, via la mission automatique *Mars Sample Return* à l'horizon 2010, jusqu'à Europe, satellite de Jupiter. Puis, *Sur les traces du vivant* passe à la vitesse supérieure. Il place les planètes extrasolaires sous la loupe, ou plutôt sous la sonde,

avec la future mission *Darwin* de l'ESA (Agence spatiale européenne). Son objectif: la détection d'exoplanètes telluriques autour d'étoiles proches. Et de la signature de l'oxygène dans leur atmosphère, indicatrice de vie.

Les bactéries, une équipe de choc

Mais la question séminale, «sommes-nous seuls dans l'Univers?», en appelle une autre: «D'où venons-nous?» Un chapitre expose ainsi les scénarios de l'apparition de la vie sur Terre: des sources hydrothermales océaniques, favorables aux «synthèses prébiotiques», aux bombardements de météorites chargées de matériaux organiques. Claude-Alain Roten se penche sur le cas des bactéries: les formes de vie les mieux placées pour endosser un rôle universel. Leur résistance (à l'altitude, aux températures extrêmes, à la pression, au vide) et leur impact global sur l'atmosphère (renouvellement de l'oxygène, production du méthane, cycle de l'azote) en font des candidates idéales à la *terraformation*. Autre-

ment dit, à la transformation d'une planète hostile en un «berceau» de vie.

Membre de la Mars Society, Claude-Alain Roten évoque la possibilité d'une origine extraterrestre de la vie terrestre, pourquoi pas issue de la planète rouge. Il s'appuie sur le concept de lithosphère interplanétaire (du grec *lithos*, «pierre» et *phorésis*, «transport»): seul l'impact d'une météorite peut entraîner une onde de choc suffisante à propulser du matériel planétaire hors de l'atmosphère. Dans l'hypothèse martienne, un fragment rocheux, véhicule de micro-organismes, est capturé par l'orbite terrestre et s'écrase à sa surface. Et la Terre, contaminée, devient à son tour un agent infectieux. Les scénarios sont multiples, les rebondissements attendus: l'«aventure» exobiologique ne fait que commencer... •

* *«Sur les traces du vivant: de la terre aux étoiles». Sous la direction de Florence Raulin-Cerceau, Pierre Léna et Jean Schneider. Le Pommier, 40 CHF.*

D É C O U V E R T E S

Levez le pied

Le Salon de l'auto vient de fermer ses portes: pour les amateurs, revueautomobile.ch fera une madeleine de Proust tout à fait présentable. Pendant de la revue papier, ce site combine les dernières news, des essais et une partie technique fort bien faite. Ne paie pas de mine, mais égale les mastodontes français. www.revueautomobile.ch

LE CYBERANALYSTE

Sortez couvert

► Par Jérôme Boujol*

Comme à l'accoutumée, en ce début de matinée, Natasha épiluche le courrier des lecteurs. «Du nouveau chez Boursorama (www.boursorama.com), avise cet abonné: profils d'entreprises avec descriptif des activités, résultats historiques, estimations de bénéfices, recommandations... Une alternative à TraderForce (www.traderforce.com), qui reste la référence en matière d'exploitation de l'information sous forme graphique!»

Le cyberanalyste, de son côté, joue les nounous. Son épouse absente, il est chargé de surveiller son aîné, Léo. Qui exprime sa curiosité: «Dis papa, c'est quoi un hedge fund?» Le Nestor Burma de la finance est bien emprunté. «Euh... c'est un fonds de couverture... enfin, je ne sais pas trop comment t'expliquer!» Natasha de voler au secours de son patron: «Le guide UBP de la finance (www.guide-finance.ch) a une section consacrée aux investissements alternatifs. La Harvard Business School (<http://library.hbs.edu>) fournit des définitions de base, tandis que Magnum Funds (www.magnum.com) décrit les différents styles de gestion, avec les risques associés.»

«Pour en savoir davantage, j'ai quelques portails, poursuit la diligente demoiselle. Hedge Fund City (www.hedgefundcity.com), Planet Hedge Fund (www.planethedgefund.com), Hedge Fund Center (www.hedgefundcenter.com)... Et quand tu seras grand, Léo, tu pourras faire ton propre choix parmi les fonds de couverture, grâce à HedgeFund.net (www.hedgefund.net) et HedgeWorld (www.hedgeworld.com). Deux sites réservés aux professionnels patentés!» •

* *cyberanalyste@boujol.com, www.boujol.com/cyberanalyste.*

L'AGENDA DU HIGH-TECH

U Conférence du FNRS sur dix ans de recherche sur l'environnement, Berne, lundi 18.

U Journée d'information de Swissmedic sur les autorisations en matière de médicaments, Lausanne, lundi 18.

HAUTE FINANCE

U First Tuesdays: Conférence de Gerald Benjamin, Business Angel et senior partner chez International Capital Resources, «Comment lever des fonds dans un marché en contraction», Genève, vendredi 22.

L'ACTION VEDETTE DU JOUR

U **ASCENTIAL SOFTWARE (ASCL US)**

Ce spécialiste américain des logiciels pour la gestion d'actifs vient d'annoncer l'acquisition de Vality Technology, une société active dans le contrôle de validité de bases de données. Si la somme déboursée, de quelque 92 millions de dollars, va permettre à Ascential de consolider sa position dans le segment des logiciels bancaires, le groupe va souffrir de la concurrence d'Informatica et doit encore digérer son précédent rachat, celui de Torrent. Son profil est donc très risqué.

EN BREF

MÉDECINE

Hommes et femmes n'ont pas le même sang

Les hommes et les femmes ont un sang différent, ont découvert des chercheurs de l'EPFZ et de l'Université de Berne. La différence réside dans la composition du fer. Ces connaissances pourraient être utiles dans la lutte contre le manque de fer. Thomas Walczyk et son groupe ont fait cette découverte grâce à une toute nouvelle méthode, qui permet de mesurer les proportions du mélange de l'isotope de fer dans le sang. – (ats)